

EVALUATION LINGUISTIQUE **TEST (Exemple Français)**

Sommaire

- Page 1.** **Sommaire**
- Page 2.** **Première partie de l'évaluation linguistique (Compréhension écrite).**
Récit écrit dont la situation est proche de celles rencontrées dans les missions de 700 à 800 mots
- Page 4.** **Epreuve de compréhension écrite, Questionnaire A.**
10 questions en rapport avec les éléments clé du texte (doit être distribué aux candidats)
- Page 5.** **Epreuve de compréhension écrite, Questionnaire A avec les réponses.**
10 questions et réponses (pour les évaluateurs)
- Page 6.** **Epreuve de compréhension écrite, Questionnaire B.**
Les mêmes questions en rapport avec le texte (doit être distribué aux candidats), mais dans un ordre différent
- Page 7.** **Epreuve de compréhension écrite, Questionnaire B avec les réponses.**
10 questions et réponses (pour les évaluateurs)
- Page 8.** **Epreuve de compréhension écrite, Questionnaire C.**
Les mêmes questions en rapport avec le texte (doit être distribué aux candidats), mais dans un ordre différent
- Page 9.** **Epreuve de compréhension écrite, Questionnaire C avec les réponses.**
10 questions et réponses (pour les évaluateurs)
- Page 10.** **Seconde partie de l'évaluation linguistique (Production écrite)**
- Page 10.** **Courte introduction à la partie orale.**
Utilisée pour expliquer les règles aux candidats et pour ajuster le volume des haut-parleurs.
- Page 10.** **Monologue**
L'histoire est en relation avec la première partie, mais elle apporte 10 nouvelles informations importantes à la compréhension et à la rédaction du rapport final. Entre 350 et 450 mots.
- Page 11.** **Dialogue.**
Une conversation entre deux personnes qui répète les informations du monologue mais éventuellement dans un ordre différent.
- Page 13.** **Liste des 20 faits clé (pour les évaluateurs)**

EVALUATION LINGUISTIQUE (Français)

INTRODUCTION

Ceci est la partie « lecture » de l'évaluation linguistique UNPOL.

Vous allez recevoir un texte de compréhension écrite contenant un récit dont la situation est proche de celles rencontrées dans les missions. Vous allez aussi recevoir un questionnaire composé de dix questions portant sur cette histoire, et du papier pour prendre des notes. Veuillez lire attentivement le texte. Vous pouvez mettre en évidence les éléments les plus importants de l'histoire et aussi annoter le texte et prendre des notes dans la langue de votre choix.

Vous êtes invités à répondre aux 10 questions sur le questionnaire. Vous n'avez pas besoin d'écrire des phrases complètes pour répondre aux questions. Seules les informations utiles seront prises en considération.

Après avoir répondu aux questions nous vous suggérons de copier les informations les plus importantes sur votre feuille de prise de notes. Vous aurez besoin de ces notes pour la deuxième partie de l'évaluation linguistique combinée UNPOL.

Le texte et le questionnaire devront rester face cachée jusqu'à ce que vous soyez invité à commencer. Vous aurez 20 minutes pour lire le texte et compléter le questionnaire.

L'instructeur vous indiquera quand ces 20 minutes commenceront. Vous serez informé à 5 minutes et à 1 minute de la fin.

Après 20 minutes, le texte et le questionnaire seront ramassés. Conservez vos notes, vous aurez à les utiliser lors de la partie audio de l'évaluation linguistique combinée UNPOL.

Bonne chance !

Première partie de l'évaluation linguistique (Compréhension écrite)

Rapport initial d'incident SSU # 2011/3343

Le 24 mars 2008 à 21h45, le policier de permanence au Commissariat de Pernier à Port-au-Prince, a reçu un appel téléphonique de M. Louis Petit, propriétaire du restaurant Belle Rivière situé au 5 rue de la Gare dans le quartier de Pernier. Ce-dernier a déclaré qu'aujourd'hui à 21h40 un de ses serveurs avait découvert le corps probablement sans vie d'un jeune homme. Il ajoute que la victime était allongée sur le sol dans les toilettes de l'établissement. Ce jeune homme était vêtu d'un pantalon beige, d'une chemisette jaune et de chaussures de sport. Le policier de permanence a immédiatement dépêché deux enquêteurs sur les lieux et a demandé à un médecin de l'hôpital local de se rendre au restaurant Belle Rivière pour confirmer le décès d'un jeune homme.

Rapport suivi d'incident SSU # 2011/3344

A 22h15, l'équipe d'enquêteurs est arrivé au restaurant. Dans celui-ci il y avait de nombreux clients auxquels le chef d'équipe, l'inspecteur Alpha, a demandé de rester à leur place et surtout de ne pas quitter le restaurant. L'inspecteur Alpha s'est immédiatement dirigé vers les toilettes tandis que son collègue, l'inspecteur Lima est resté dans la salle à manger et a procédé à un relevé d'identité de tous les clients et a recherché auprès d'eux tous renseignements utiles qui pourrait faire avancer leur enquête.

L'inspecteur Lima a ainsi appris d'un client nommé Pierre JEAN que deux individus étaient près du bar une heure plus tôt. Un des deux individus correspondait au signalement de la personne se trouvant dans les toilettes. Il a vu que la victime avait donné à l'autre individu de l'argent liquide tandis que ce dernier lui avait remis une enveloppe de couleur verte. Selon le témoin, l'individu qui a reçu l'argent est un homme de race blanche, âgé de 40 ans environ, mesurant à peu près 1,85 m, cheveux noirs, habillé de vêtements sombres. Il présentait comme signe particulier le tatouage d'un serpent sur l'avant-bras gauche. L'inspecteur Lima a décidé de prendre une déposition écrite de M. Pierre JEAN. Après avoir complété et signé la déposition du témoin, l'inspecteur Lima a averti M. Pierre JEAN qu'il pourrait être appelé au tribunal s'ils parvenaient à déposer des charges criminelles contre l'individu qu'il avait si bien décrit. M. Pierre JEAN a alors indiqué qu'il avait très bien compris son rôle dans ce dossier en tant que témoin oculaire et qu'il serait disponible en tout temps.

Rapport suivi d'incident SSU # 2011/3345

L'inspecteur Alpha, accompagné de M. Louis Petit, propriétaire du restaurant a constaté en effet qu'un jeune homme gisait sur le sol des toilettes, recroquevillé, apparemment mort. Il a décidé de sécuriser les lieux. Il a refermé la porte des toilettes et a attaché du ruban jaune « POLICE DEFENSE D'ENTRER ». De plus, il a demandé au Centre des Télécommunications de dépêcher un policier sur les lieux pour l'aider à sécuriser le restaurant. Ensuite, il a appelé l'unité de l'identité judiciaire et a demandé l'assistance d'un technicien en investigations criminelles. Celui-ci est arrivé sur les lieux à 22h30. Le technicien a pris plusieurs photos de la victime et des objets trouvés à ces coté. Le technicien a saisi les pièces à conviction et les a déposées dans des sacs individuels.

Rapport suivi d'incident SSU # 2011/3346

Entretemps, l'arrivée du médecin a permis de constater la mort définitive de la victime. Peu après, la victime a été identifiée, grâce à son passeport trouvé sur lui, dans la poche arrière gauche de son pantalon. Le passeport était au nom de Philippe GOLF, né le 02 janvier 1980. La photo du passeport a confirmé l'identité de la victime. Inspecteur Alpha a appelé le Centre des Télécommunications et a demandé à un policier patrouilleur de vérifier tous les véhicules qui étaient actuellement stationnés près du restaurant Belle Rivière pour confirmer l'identité de leurs propriétaires. Une demie heure plus tard, le patrouilleur Guy SIERRA a appelé l'inspecteur Alpha sur son téléphone cellulaire et lui a confirmé qu'un véhicule rouge 4X4 de marque Jeep immatriculé DK 2859 était enregistré au nom de Philippe GOLF. Le véhicule était stationné à proximité du restaurant, sur le côté ouest de la rue De la Gare, à quelques mètres du boulevard Sierra.

EXEMPLE

Première partie de l'évaluation linguistique (Compréhension écrite)

QUESTIONNAIRE - A

Nom:.....Prénom.....Numéro de candidat.....

Pays:.....

Date:.....

Q 1. Qu'a constaté le médecin à son arrivé sur les lieux?

Q 2. À quelle heure l'équipe d'enquêteurs est-elle arrivée au restaurant?

Q 3. Quel est le nom confirmé de la victime?

Q 4. Qui a alerté le policier de permanence de la découverte du cadavre ?

Q 5. À quel endroit le serveur du restaurant a-t-il découvert le corps ?

Q 6. À quelle heure le technicien en investigations criminelles est-t-il arrivé sur les lieux?

Q 7. Quel est le nom de l'inspecteur qui est chef d'équipe?

Q 8. Qu'a donné un des 2 individus en échange de l'argent?

Q 9. Grâce à quelle pièce d'identité la victime a-t-elle été identifiée?

Q 10. Quel est le numéro d'immatriculation du véhicule appartenant à la victime?

QUESTIONNAIRE ET REPOSES - A.

Q 1. Qu'a constaté le médecin à son arrivé sur les lieux?

La mort définitive de la victime

Q 2. À quelle heure l'équipe d'enquêteurs est-elle arrivée au restaurant?

A 22h15

Q 3. Quel est le nom confirmé de la victime?

Philippe GOLF

Q 4. Qui a alerté le policier de permanence de la découverte du cadavre ?

Le propriétaire du restaurant Belle Rivière

Q 5. À quel endroit le serveur du restaurant a-t-il découvert le corps ?

Dans les toilettes

Q 6. À quelle heure le technicien en investigations criminelles est-t-il arrivé sur les lieux?

À 22h30

Q 7. Quel est le nom de l'inspecteur qui est chef d'équipe?

L'inspecteur ALPHA

Q 8. Qu'a donné un des 2 individus en échange de l'argent?

Une enveloppe de couleur verte

Q 9. Grâce à quelle pièce d'identité la victime a-t-elle été identifiée?

Son passeport

Q 10. Quel est le numéro d'immatriculation du véhicule appartenant à la victime?

DK 2859

QUESTIONNAIRE - B

Nom:.....Prénom..... Numéro de candidat.....

Pays:.....

Date:.....

Q 1. À quel endroit le serveur du restaurant a-t-il découvert le corps ?

Q 2. Quel est le nom de l'inspecteur qui est chef d'équipe?

Q 3. Grâce à quelle pièce d'identité la victime a-t-elle été identifiée?

Q 4. Qu'a constaté le médecin à son arrivé sur les lieux?

Q 5. Qui a alerté le policier de permanence de la découverte du cadavre ?

Q 6. À quelle heure le technicien en investigations criminelles est-t-il arrivé sur les lieux?

Q 7. Quel est le nom confirmé de la victime?

Q 8. Quel est le numéro d'immatriculation du véhicule appartenant à la victime?

Q 9. À quelle heure l'équipe d'enquêteurs est-elle arrivée au restaurant?

Q 10. Qu'a donné un des 2 individus en échange de l'argent?

QUESTIONNAIRE ET REPONSES - B.

Q 1. À quel endroit le serveur du restaurant a-t-il découvert le corps ?

Dans les toilettes

Q 2. Quel est le nom de l'inspecteur qui est chef d'équipe?

L'inspecteur ALPHA

Q 3. Grâce à quelle pièce d'identité la victime a-t-elle été identifiée?

Son passeport

Q 4. Qu'a constaté le médecin à son arrivé sur les lieux?

La mort définitive de la victime

Q 5. Qui a alerté le policier de permanence de la découverte du cadavre ?

Le propriétaire du restaurant Belle Rivière

Q 6. À quelle heure le technicien en investigations criminelles est-t-il arrivé sur les lieux?

À 22h30

Q 7. Quel est le nom confirmé de la victime?

Philippe GOLF

Q 8. Quel est le numéro d'immatriculation du véhicule appartenant à la victime?

DK 2859

Q 9. À quelle heure l'équipe d'enquêteurs est-elle arrivée au restaurant?

A 22h15

Q 10. Qu'a donné un des 2 individus en échange de l'argent?

Une enveloppe de couleur verte

QUESTIONNAIRE - C

Nom:.....Prénom..... Numéro de candidat.....

Pays:.....

Date:.....

Q 1. Quel est le nom confirmé de la victime?

Q 2. Qui a alerté le policier de permanence de la découverte du cadavre ?

Q 3. Grâce à quelle pièce d'identité la victime a-t-elle été identifiée?

Q 4. Qu'a donné un des 2 individus en échange de l'argent?

Q 5. Qu'a constaté le médecin à son arrivé sur les lieux?

Q 6. À quelle heure le technicien en investigations criminelles est-t-il arrivé sur les lieux?

Q 7. Quel est le numéro d'immatriculation du véhicule appartenant à la victime?

Q 8. À quelle heure l'équipe d'enquêteurs est-elle arrivée au restaurant?

Q 9. À quel endroit le serveur du restaurant a-t-il découvert le corps ?

Q 10. Quel est le nom de l'inspecteur qui est chef d'équipe?

QUESTIONNAIRE ET REPONSES - C.

- Q 1.* Quel est le nom confirmé de la victime?
Philippe GOLF
- Q 2.* Qui a alerté le policier de permanence de la découverte du cadavre ?
Le propriétaire du restaurant Belle Rivière
- Q 3.* Grâce à quelle pièce d'identité la victime a-t-elle été identifiée?
Son passeport
- Q 4.* Qu'a donné un des 2 individus en échange de l'argent?
Une enveloppe de couleur verte
- Q 5.* Qu'a constaté le médecin à son arrivé sur les lieux?
La mort définitive de la victime
- Q 6.* À quelle heure le technicien en investigations criminelles est-t-il arrivé sur les lieux?
À 22h30
- Q 7.* Quel est le numéro d'immatriculation du véhicule appartenant à la victime?
DK 2859
- Q 8.* À quelle heure l'équipe d'enquêteurs est-elle arrivée au restaurant?
A 22h15
- Q 9.* À quel endroit le serveur du restaurant a-t-il découvert le corps ?
Dans les toilettes
- Q 10.* Quel est le nom de l'inspecteur qui est chef d'équipe?
L'inspecteur ALPHA

Seconde partie de l'évaluation (Production écrite)

INTRODUCTION

Ceci est la partie audio de l'évaluation linguistique UNPOL. L'audio est divisé en deux parties. Dans la première partie, vous entendrez un récit dont le sujet est lié au texte que vous venez de lire - il sera présenté comme **le Monologue**. Dans la seconde partie de l'audio, vous entendrez une conversation entre deux personnes qui parlent du même sujet - il sera présenté comme **le Dialogue**.

Prenez des notes à la fois du récit et du dialogue. Prêtez attention aux faits importants, aux informations clé et notez-les sur les feuilles de papier qui vous ont été données. Vous allez entendre l'enregistrement une seule fois.

Une fois le monologue et le dialogue finis, il vous sera demandé d'utiliser vos notes prises à la fois **durant la partie lecture et durant la partie audio** pour écrire votre propre rapport de police.

Vous disposerez de 30 minutes pour produire un rapport. L'instructeur vous indiquera quand ces 30 minutes commencent. Vous serez informé à 5 minutes et à une minute de la fin.

Bonne chance!

MONOLOGUE

Le 24 mars 2011 à 21h45, le policier de permanence au Commissariat de Pernier à Port-au-Prince, a reçu un appel téléphonique du propriétaire du restaurant Belle Rivière situé 5 rue de la Gare dans le quartier de Pernier. Ce dernier a déclaré que l'un de ses serveurs avait découvert le corps probablement sans vie d'un jeune homme, allongé sur le sol, dans les toilettes de l'établissement.

A 22h15 l'équipe d'enquêteurs est arrivée au restaurant. Il y avait de nombreux clients auxquels le chef d'équipe, l'inspecteur Alpha, a demandé de rester à leur place. Cet inspecteur s'est dirigé ensuite vers les toilettes tandis que son collègue, l'inspecteur Lima, relevait l'identité de tous les clients et recherchait auprès d'eux tous renseignements utiles.

L'inspecteur Alpha, accompagné du propriétaire du restaurant a constaté en effet qu'un individu gisait sur le sol des toilettes, recroquevillé, apparemment mort.

Entretemps, l'arrivée du médecin a permis de constater la mort définitive de la victime. Peu après, la victime a été identifiée, grâce à son passeport trouvé sur lui, comme étant : Philippe GOLF, né le 02 janvier 1980, résidant dans un quartier proche de Pétionville.

Le technicien en investigations criminelles a découvert dans la poche du pantalon de la victime une enveloppe de couleur verte contenant environ 10 grammes de poudre blanche. Une cuillère à café, une bougie éteinte, un élastique et une seringue vide se trouvaient à côté du cadavre. Une fois les constatations terminées le corps a été conduit à la morgue, pour pouvoir procéder à une autopsie, où il est arrivé à 23h30.

Le lendemain l'analyse de la poudre blanche a révélé qu'il s'agissait d'héroïne. Les conclusions de l'autopsie ont permis d'affirmer que la victime était morte d'une consommation excessive d'héroïne.

Un prélèvement d'empreintes digitales a été réalisé sur l'enveloppe de couleur verte. L'individu qui l'avait remise à la victime fait l'objet d'actives recherches grâce à son signalement qui a été largement diffusé.

Le 25 mars 2011 à 15h00, l'inspecteur Alpha a rencontré le Juge d'Instruction pour l'informer des faits et du déroulement de l'enquête. De plus l'inspecteur Alpha a indiqué qu'il planifiait d'effectuer une perquisition au domicile de Monsieur GOLF et de réaliser une enquête de voisinage.

DIALOGUE

Le Juge d'instruction (JI) : Bonjour inspecteur ALPHA, nous sommes le 25 mars 2011, il est 15h00, d'après ce que vous m'avez dit au téléphone hier soir, vous avez été amené à constater un décès par overdose.

L'Inspecteur Alpha (IA) : En effet, hier, le 24 mars 2011 à 21h45 le policier de permanence de notre commissariat a reçu un coup de téléphone de M. Louis Petit le propriétaire du restaurant Belle Rivière dans le quartier de Pernier. Un de ses serveurs venait de découvrir un corps apparemment sans vie d'une personne dans les toilettes de l'établissement. Le policier de permanence Commissariat de Pernier a alerté un médecin et nous a dépêchés immédiatement sur les lieux.

JI : Donnez-moi les détails sur la victime.

IA : le passeport découvert sur lui nous permet d'affirmer qu'il s'agit de Monsieur Philippe GOLF né le 02 janvier 1980. Il habitait dans le quartier de Pétionville à Port-au-Prince. Le jeune homme gisait allongé sur le sol, recroquevillé. Il était habillé d'une chemisette jaune de chaussures de sport et d'un pantalon beige. Apparemment il était le propriétaire d'un véhicule rouge 4X4 de marque Jeep immatriculé DK 2859, qui était garé tout près du restaurant.

JI : Qu'avez-vous découvert comme indice sur la victime ou à proximité?

IA : Nous avons trouvé dans une poche de son pantalon une enveloppe verte contenant environ 10 grammes de poudre blanche. Il y avait une bougie éteinte, un garrot, une seringue vide et une cuillère à café à côté du corps.

JI : Y avait-il des témoins ?

IA : Lorsque nous sommes arrivés sur les lieux à 22h15, mon collègue, l'inspecteur Lima a relevé l'identité des nombreux clients que j'avais invités à rester sur place. Un des clients lui a communiqué des informations intéressantes. En effet il a vu, une heure avant la découverte du cadavre, deux individus qui discutaient au bar. La victime a donné de l'argent à un individu qui lui a donné en échange une enveloppe verte. Les

empreintes digitales de cet individu ont été prélevées sur l'enveloppe.

JI : Quel est le signalement de cet individu ?

IA : Il est âgé d'environ 40 ans, il est de race blanche, mesure à peu près 1,85 m. Il a les cheveux noirs et était vêtu de vêtements sombres. Il a le tatouage d'un serpent sur l'avant-bras gauche.

JI : Avez-vous vous-même procédé aux premières constatations ?

IA : Oui, en présence du propriétaire du restaurant. Le médecin est arrivé sur les lieux après moi et a constaté la mort définitive de Monsieur GOLF. J'ai sécurisé les lieux et j'ai requis la venue d'un technicien en investigations criminelles, qui est arrivé à 22h30. Le corps a été transféré à la morgue à 23h30.

JI : Avons-nous déjà des renseignements sur l'analyse de la poudre blanche et sur la cause du décès?

IA : L'analyse de la poudre blanche confirme que c'est de l'héroïne. Les conclusions de l'autopsie sont un décès dû à une overdose d'héroïne.

JI : Quelle direction avez-vous l'intention de donner à votre enquête ?

IA : Nous recherchons activement l'individu qui a remis l'enveloppe à la victime, et ceci grâce au signalement obtenu et aux empreintes digitales de celui-ci en notre possession. Son signalement a déjà été largement diffusé.

Nous allons également enquêter sur l'entourage de la victime et nous allons perquisitionner son domicile.

JI : Parfait. Tenez-moi au courant.

LISTE DES 20 FAITS CLE

IDENTITE DU PLAIGNANT

1. **PROPRIETAIRE DU RESTAURANT
BELLE RIVIERE**

LIEU DE LA DECOUVERTE:

2. **DANS LES TOILETTES**

HEURE D'ARRIVEE DE LA POLICE:

3. **22H15, L'EQUIPE D'ENQUETEURS
ARRIVE AU RESTAURANT**

CHARGE DE L'ENQUETE:

4. **L'INSPECTEUR ALPHA**

OBJET DONNE PAR LE SUSPECT:

5. **UNE ENVELOPPE DE COULEUR
VERTE**

HEURE D'ARRIVEE DE L'EQUIPE TECHNIQUE:

6. **UN TECHNICIEN EN
INVESTIGATIONS CRIMINELLES QUI
ARRIVE SUR LES LIEUX A 22H30**

CONCLUSION DU MEDECIN:

7. **CONSTATER LA MORT CONSTANTE
ET DEFINITIVE DE LA VICTIME**

IDENTIFICATION DE LA VICTIME:

8. **GRACE A SON PASSEPORT**

9. **PHILIPPE GOLF**

10. **VEHICULE IMMATRICULE DK 2859**

11. **RESIDE DANS LE QUARTIER DE
PETIONVILLE**

*CONCLUSIONS DU LABORATOIRE:
23H30*

12. **L'EQUIPE TECHNIQUE ARRIVE A**

13. **ANALYSE MENEES PAR UN
TECHNICIEN EN INVESTIGATIONS
CRIMINELLES**

14. **ENVELOPPE CONTENAIT 10G DE
POUDRE BLANCHE**

15. **PRESENCE D'UNE CUILLERE A
CAFÉ, UNE BOUGIE, UN GARROT ET UNE
SERRINGUE VIDE**

16. **LA POUDRE EST DE L'HEROINE**

17. **LA VICTIME EST MORTE D'UNE
OVERDOSE**

EXAMEN EFFECTUE:

18. **RELEVÉ D'EMPREINTES
DIGITALES**

RAPPORT DE L'INSPECTEUR:

19. **LE 25 MARS A 15H00**

SUITE A DONNER:

20. **PERQUISITION AU DOMICILE DU
SUSPECT**

EXEMPLE